

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00934

Numéro SIREN : 830 664 876

Nom ou dénomination : MAISON TOURNAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013848

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/013848**
n°de gestion : **2017B00934**
n°SIREN : **830 664 876 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 25/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

MAISON TOURNAIRE - Société par actions simplifiée
2 rue Des Métiers Zone de Crémerieux 42600 Savigneux -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



730076

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Page 17

Formulaire obligatoire (art. 303 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MAISON TOURNAIRE		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		2 RUE DES METIERS		42600 SAVIGNEUX	
Numéro SIRET *		8 3 0 6 6 4 8 7 6 0 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 1 9	
				Exercice N-1 clos le 3 0 0 6 2 0 1 8	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
Immobiliations incorporelles		010		012	
Fonds commercial *		014		016	
Autres *		028		030	
Immobiliations corporelles *		040		042	
Immobiliations financières * (1)		1 090 731		1 090 731	
Total I (5)		044		048	
		1 090 731		1 090 731	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
Marchandises *		060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)		068		070	
Clients et comptes rattachés *		4 800		4 800	
Autres * (3)		072		074	
		85 873		85 873	
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084		086	
		5 437		5 437	
Charges constatées d'avance *		092		094	
		36		36	
Total II		096		098	
		96 145		96 145	
Total général (I+II)		110		112	
		1 186 876		1 186 876	
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120		670 000	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		2 025	
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	
		38 478		38 478	
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		16 658	
Provisions réglementées		140		40 503	
		142		727 161	
Provisions pour risques et charges		154		710 503	
Emprunts et dettes assimilées		156		319 358	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		374 563	
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		9 500	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		121 200	
Produits constatés d'avance		174		10 437	
Total III		176		130 811	
		459 716		112 949	
Total général (I + II + III)		180		1 217 952	
		1 186 876		1 217 952	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4) Dont dettes à plus d'un an	
		197		195	
(2) Dont créances à plus d'un an		84 277		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	
		199		182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		84 277		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	
				184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS MAISON TOURNAIRE		Exercice N clos le 30 06 2019		Exercice N-1 clos le 30 06 2018	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
		biens					
		services *	217	218	48 000	24 000	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	0		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	48 000	24 000	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : mobilier - immobilier		242	7 535	40 103	
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	231	244	379	1 177	
Rémunérations du personnel *			250	12 011	8 008		
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5 214	3 030		
Dotations aux amortissements *			254				
Dotations aux provisions			256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	9	4	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	25 148	52 322		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	22 852	(28 322)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280		72 750	
	Produits exceptionnels		(IV)	290		20	
	Charges financières		(V)	294	5 686	3 945	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	508	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	16 658	40 503	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	16 658	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
	Divers ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)			127			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			991			
Crédance due au report en arrière du déficit			346				
Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)			138				
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 quaterdecies)			990				
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)			992				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	17 166	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * 2.9. 1.0.9 dont imputés sur le résultat :					360	17 166
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	0	372		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON TOURNAIRE

30/06/2019

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES ET AMENDES		8
REGUL CICE 2017/2018		500
Total des réintégrations diverses	330	508

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON TOURNAIRE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	1 090 731	482		484		486	1 090 731	1 090 731
TOTAL		490	1 090 731	492		494		496	1 090 731	1 090 731
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON TOURNAIRE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	29 109
Déficits imputés	983	17 166
Déficits reportables	984	11 943
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	11 943

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement deduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 400
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 048
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON TOURNAIRE				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2018		et clos le : 30/06/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	1
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence		024	160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cohésion foncière des entreprises qualification des effectifs

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 186 876.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 48 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 16 657.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 090 731		
TOTAL	1 090 731		
TOTAL GENERAL	1 090 731		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 090 731	1 090 731
TOTAL			1 090 731	1 090 731
TOTAL GENERAL			1 090 731	1 090 731

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 800	4 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 596	1 596	
Groupe et associés	84 277		84 277
Charges constatées d'avance	36	36	
TOTAL	90 709	6 432	84 277

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 331	1 331		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	318 027	55 864	232 490	29 673
Fournisseurs et comptes rattachés	9 547	9 547		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	889	889		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 416	8 416		
Autres impôts taxes et assimilés	306	306		
Groupe et associés	121 200		121 200	
TOTAL	459 716	76 353	353 690	29 673
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 989			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		670 000		670 000

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 688
Dettes fiscales et sociales	151
Total	7 170

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	36
Total	36

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		200 000
NANTISSEMENT DES TITRES DE PHILIPPE TOURNAIRE	200 000	
Total (1)		200 000
(1) Dont concernant les filiales		200 000

Engagements reçus

Les deux emprunts pour un montant total de 400 K€ sont garanties par :

CAISSE EPARGNE :

-BPIFRANCE Financement à hauteur de 35% de l'encours

-BPIFRANCE Régions à hauteur de 35% de l'encours

LYONNAISE DE BANQUE :

-BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 35% de l'encours

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS PHILIPPE TOURNAIRE	1 428 430	72.66	32 122
- MANUFACTURE TOURNAIRE	45 542	66.21	36 535
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2019 12	30/06/2018 12	Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS		1 090 731.00	1 090 731.00		
26110000	TITRE SAS PHILIPPE TOURNAIRE	1 075 730.00	1 075 730.00		
26120000	TITRES SCI MANUFACTURE TOURNAI	15 001.00	15 001.00		
Total II		1 090 731.00	1 090 731.00		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		4 800.00	28 800.00	24 000.00	83.33
41100000	Clients - Compte collectif	4 800.00		4 800.00	
41810000	Clients - factures à établir		28 800.00	28 800.00	100.00
AUTRES CREANCES		85 873.00	88 962.63	3 089.63	3.47
44566100	TVA déductible s/aut.biens et	648.00	2 584.16	1 936.16	74.92
44586000	TVA sur factures non parvenues	948.00	1 601.00	653.00	40.79
45500300	C/C SCI MANUFACTURE TOURNAIRE	84 277.00	84 277.00		
46870100	CICE A RECEVOIR		500.47	500.47	100.00
DISPONIBILITES		5 436.95	9 418.14	3 981.19	42.27
51200100	Caisse d'Epargne	3 875.54	2 997.63	877.91	29.29
51200200	Lyonnaise de banque	1 561.41	6 420.51	4 859.10	75.68
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		35.52	40.00	4.48	11.20
48600000	Charges constatées d'avance	35.52	40.00	4.48	11.20
Total III		96 145.47	127 220.77	31 075.30	24.43
TOTAL GENERAL		1 186 876.47	1 217 951.77	31 075.30	2.55

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2019 12	30/06/2018 12	Euros	%
CAPITAL	670 000.00	670 000.00		
10130000 Capital souscrit-appelé, versé	670 000.00	670 000.00		
RESERVE LEGALE	2 025.00		2 025.00	
10610000 RESERVE LEGALE	2 025.00		2 025.00	
AUTRES RESERVES	38 478.04		38 478.04	
10680000 AUTRES RESERVES	38 478.04		38 478.04	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	16 657.69	40 503.04	23 845.35	58.87
Total I	727 160.73	710 503.04	16 657.69	2.34
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	319 357.97	374 563.23	55 205.26	14.74
16400100 Prêt CE 200k	172 507.11	200 000.00	27 492.89	13.75
16400200 Prêt LB 200k	145 519.87	173 016.28	27 496.41	15.89
16884000 Int.courus s/emp.aup.etabl.cr	1 330.99	1 546.95	215.96	13.96
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	121 200.00	107 200.00	14 000.00	13.06
45500100 C/C PHILIPPE TOURNAIRE	46 850.50	46 850.50		
45500200 C/C SARL PHILIPPE TOURNAIRE	66 849.00	52 849.00	14 000.00	26.49
45500400 C/C MATHIEU TOURNAIRE	7 500.50	7 500.50		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		9 500.00	9 500.00	100.00
41910000 Clients Avances et Acomptes		9 500.00	9 500.00	100.00
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 546.80	10 437.00	890.20	8.53
40100000 Fournisseurs	3 858.80	832.00	3 026.80	363.80
40810000 Fournisseurs - fact. non parve	5 688.00	9 605.00	3 917.00	40.78
DETTE FISCALES ET SOCIALES	9 610.97	5 748.50	3 862.47	67.19
43100000 Sécurité sociale	474.44	475.26	0.82	0.17
43700000 Prévoyance (EOVI)	51.53	17.21	34.32	199.42
43710000 Retraite (AG2R)	100.89	129.73	28.84	22.23
43720000 Mutuelle Salariés (AXA)	262.38	252.30	10.08	4.00
44210000 Prélèvement à la source	154.74		154.74	
44551000 TVA A DECAISSER	8 415.99		8 415.99	
44587000 TVA sur factures à établir		4 800.00	4 800.00	100.00
44860000 Etat - autres charges à payer	151.00	74.00	77.00	104.05
Total IV	459 715.74	507 448.73	47 732.99	9.41
TOTAL GENERAL	1 186 876.47	1 217 951.77	31 075.30	2.55

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2019 12	30/06/2018 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	48 000.00	24 000.00	24 000.00	100.00
70610000 Prestations Philippe Tournaire	48 000.00	24 000.00	24 000.00	100.00
Chiffre d'affaires NET	48 000.00	24 000.00	24 000.00	100.00
AUTRES PRODUITS	0.19		0.19	
75800000 Produits divers gestion couran	0.19		0.19	
Total des Produits d'exploitation	48 000.19	24 000.00	24 000.19	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7 535.06	40 103.45	32 568.39	81.21
60640000 Achats fournitures administrat		35.30	35.30	100.00
62260000 Honoraires	6 785.00	20 830.36	14 045.36	67.43
62270000 Frais d'actes et contentieux	89.51	868.42	778.91	89.69
62720000 Commissions sur emprunts		15 927.22	15 927.22	100.00
62780000 Prestations de services bancai	660.55	2 442.15	1 781.60	72.95
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	378.73	1 176.82	798.09	67.82
63120000 Taxe d'apprentissage	81.67	54.61	27.06	49.55
63330000 Formation continue (organisme)	66.06	46.21	19.85	42.96
63511000 Taxe professionnelle	231.00		231.00	
63541000 Droits de mutation		1 076.00	1 076.00	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	12 011.28	8 007.52	4 003.76	50.00
64110000 Salaires appointements	12 011.28	8 007.52	4 003.76	50.00
CHARGES SOCIALES	5 213.86	3 030.04	2 183.82	72.07
64510000 Cotisations à l'URSSAF	3 609.42	2 408.14	1 201.28	49.88
64520000 Mutuelles Salariés	514.68	335.33	179.35	53.48
64530000 Prévoyance salariés	180.12	120.08	60.04	50.00
64531000 Cotisations retraites (AG2R)	834.12	626.96	207.16	33.04
64750000 Médecine du travail et pharmac	75.52	40.00	35.52	88.80
64900000 CICE		500.47	500.47	100.00
AUTRES CHARGES	9.28	4.36	4.92	112.84
65800000 Charges diverses gestion coura	9.28	4.36	4.92	112.84
Total des Charges d'exploitation	25 148.21	52 322.19	27 173.98	51.94
Résultat d'exploitation	22 851.98	28 322.19	51 174.17	180.69
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		72 750.00	72 750.00	100.00
76110000 REVENUS DE PARTICIPATION		72 750.00	72 750.00	100.00
Total des Produits financiers		72 750.00	72 750.00	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	5 685.82	3 945.25	1 740.57	44.12
66110000 Intérêts des emprunts et dette	5 631.35	3 931.75	1 699.60	43.23
66160000 Intérêts bancaires	54.47	13.50	40.97	303.48
Total des Charges financières	5 685.82	3 945.25	1 740.57	44.12
Résultat financier	5 685.82	68 804.75	74 490.57	108.26

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

MAISON TOURNAIRE

S.A.S au capital de 670.000 €

Siège social : Zone de Crémerieux – 2 rue des Métiers – 42600 SAVIGNEUX

830 664 876 R.C.S. SAINT ETIENNE

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 NOVEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice de l'exercice clos au 30/06/2019 qui s'élève à 16.658 € :

- Dotation à la RESERVE LEGALE de 5 % 975 €
- Le solde au compte AUTRES RESERVES 15.683 €

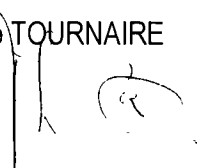
Conformément aux dispositions de l'article 47 de la Loi du 12 juillet 1965, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende, s'agissant du deuxième exercice social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à SAINT ETIENNE

Le 20/11/2019

Philippe TOURNAIRE



MAISON TOURNAIRE

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 670 000 €

**ZONE DE CREMERIEUX - 2 RUE DES METIERS
42 600 SAVIGNEUX**

SIRET 830 664 876 00018

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

=====

- RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

- RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

MAISON TOURNAIRE

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 670 000 €

**ZONE DE CREMERIEUX - 2 RUE DES METIERS
42 600 SAVIGNEUX**

SIRET 830 664 876 00018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

A l'assemblée générale de la société MAISON TOURNAIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts de la société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAISON TOURNAIRE, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires .

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce .

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

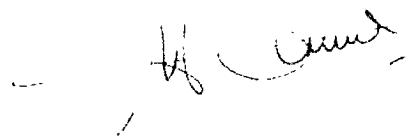
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 05 Novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes
Michel TAMET & Associés
Inscrit auprès de la
Compagnie Régionale de LYON



Michel TAMET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (I)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 090 731		1 090 731	1 090 731		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 090 731		1 090 731	1 090 731		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 800		4 800	28 800	24 000	83.33
	Autres créances	85 873		85 873	88 963	3 090	3.47
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 437		5 437	9 418	3 981	42.27
	Charges constatées d'avance (3)	36		36	40	4	11.20
	Total III	96 145		96 145	127 221	31 075	24.43
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 186 876		1 186 876	1 217 952	31 075	2.55

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 670 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	670 000	670 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 025		2 025	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	38 478		38 478	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 658	40 503	23 845	58.87
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	727 161	710 503	16 658	2.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	319 358	374 563	55 205	14.74
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	121 200	107 200	14 000	13.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		9 500	9 500	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 547	10 437	890	8.53
	Dettes fiscales et sociales	9 611	5 749	3 862	67.19
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	459 716	507 449	47 733	9.41
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 186 876	1 217 952	31 075	2.55

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

76 353

507 449

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	48 000		48 000	24 000	24 000	100.00
Chiffre d'affaires NET	48 000		48 000	24 000	24 000	100.00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			48 000	24 000	24 000	100.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 535	40 103	32 568	81.21
Impôts, taxes et versements assimilés			379	1 177	798	67.82
Salaires et traitements			12 011	8 008	4 004	50.00
Charges sociales			5 214	3 030	2 184	72.07
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			9	4	5	112.84
Total des Charges d'exploitation (II)			25 148	52 322	27 174	51.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 852	28 322	51 174	180.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2019 12	30/06/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		72 750	72 750	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		72 750	72 750	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 686	3 945	1 741	44.12
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 686	3 945	1 741	44.12
2. Résultat financier (V-VI)	5 686	68 805	74 491	108.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	17 166	40 483	23 316	57.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20	20	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		20	20	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	508		508	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	508		508	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	508	20	529	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	48 000	96 770	48 770	50.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 343	56 267	24 925	44.30
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	16 658	40 503	23 845	58.87

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

CABINET SECA FOREZ

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 186 876.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 48 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 16 657.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 090 731		
TOTAL	1 090 731		
TOTAL GENERAL	1 090 731		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 090 731	1 090 731
TOTAL			1 090 731	1 090 731
TOTAL GENERAL			1 090 731	1 090 731

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 800	4 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 596	1 596	
Groupe et associés	84 277		84 277
Charges constatées d'avance	36	36	
TOTAL	90 709	6 432	84 277

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 331	1 331		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	318 027	55 864	232 490	29 673
Fournisseurs et comptes rattachés	9 547	9 547		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	889	889		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 416	8 416		
Autres impôts taxes et assimilés	306	306		
Groupe et associés	121 200		121 200	
TOTAL	459 716	76 353	353 690	29 673
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 989			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		670 000		670 000

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 688
Dettes fiscales et sociales	151
Total	7 170

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	36
Total	36

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		200 000
NANTISSEMENT DES TITRES DE PHILIPPE TOURNAIRE	200 000	
Total (1)		200 000
(1) Dont concernant les filiales		200 000

Engagements reçus

Les deux emprunts pour un montant total de 400 K€ sont garanties par :

CAISSE EPARGNE :

-BPIFRANCE Financement à hauteur de 35% de l'encours

-BPIFRANCE Régions à hauteur de 35% de l'encours

LYONNAISE DE BANQUE :

-BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 35% de l'encours

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS PHILIPPE TOURNAIRE	1 428 430	72.66	32 122
- MANUFACTURE TOURNAIRE	45 542	66.21	36 535
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

MAISON TOURNAIRE

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 670 000 €

**ZONE DE CREMERIEUX - 2 RUE DES METIERS
42 600 SAVIGNEUX**

SIRET 830 664 876 00018

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

A l'assemblée générale de la société MAISON TOURNAIRE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

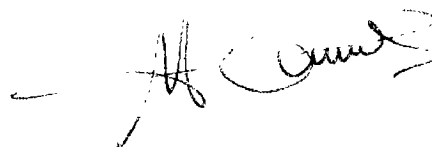
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Saint-Etienne,
Le 05 Novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes
Michel TAMET & Associés
Inscrit auprès de la
Compagnie Régionale de LYON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Tamet', with a stylized flourish at the end.

Michel TAMET